

Antialcoolisme

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANTIALCOOLISME

L'*Ancre*, organe des directeurs et des directrices de l'*Espoir*, société de tempérance pour la jeunesse, fondée par la *Croix-Bleue*, a publié, à la fin de l'année dernière, le recensement des sections en mars 1905. Le voici :

	Sections	Membres		Total	Personnel dirigeant
		Garçons	Filles		
Neuchâtel	43	1062	1136	2198	147
Vaud	99	857	1054	1911	226
Jura bernois	15	331	343	674	44
Genève	30	254	321	575	100
Suisse	187	2504	2854	5358	517
France	38	367	449	816	107
Belgique	2	27	39	66	3
Total général	227	2898	3342	6240	627

En pays catholique, il a été fondé dernièrement, sous le nom de *Réveil*, en sous-titre « Jeunesse catholique abstinentes », une Société pour les élèves des écoles primaires de la Suisse romande catholique. Le *Réveil* veut prémunir les enfants des deux sexes contre les dangers de l'alcool, tant par un enseignement scientifique que moral et religieux.

Le *Réveil* a son comité distinct de celui de la *Ligue catholique d'abstinence*. Il adopte les principes de cette dernière, mais garde son indépendance. L'insigne du *Réveil* est une rosette en soie bleue avec croix dorée. Le port n'en est pas obligatoire, mais recommandé, au moins les dimanches et fêtes.

La Société comprend deux groupes : le corps directeur et enseignant, seul responsable, et les membres proprement dits. Pour devenir directeur ou directrice, il faut avoir 18 ans et, dans la règle, avoir signé l'abstinence. Les enfants qui veulent faire partie du *Réveil* doivent être âgés de 9 ans au moins et avoir la permission de leurs parents. Quand ils ont quitté l'école primaire, ils cessent de faire partie du *Réveil* et on les engage à se faire admettre dans la *Ligue catholique d'abstinence*. La devise est :

« Mieux vaut ne pas tomber que se relever. »

On comprend peut-être trop peu l'importance, disons mieux, la nécessité d'organiser des sections d'enfants abstinents. Le fléau de l'alcoolisme, qui cause plus de ravages que la peste, disait Gladstone, menace d'atteindre les enfants. Faut-il attendre qu'ils soient devenus alcooliques pour les enrôler dans l'abstinence ? On ne les pré-

servera pas tous, mais on en sauvera un certain nombre, on introduira des idées de modération dans la famille et on changera peu à peu l'opinion.

Le cardinal Manning, le vaillant champion dans la lutte anti-alcoolique, le fondateur de la *Ligue de la Croix*, répétait sans cesse : « Occupez-vous des enfants ! Occupez-vous des enfants. » Ce fut même la recommandation qu'il fit dans son testament.

Les sections d'enfants empêchent de tomber et les sections d'adultes relèvent les buveurs. Donc, les sections d'enfants valent mieux que les sections d'adultes.

Dans la Suisse allemande catholique, les sections d'enfants forment le *Jugendbund*. Le docteur de Werra, à Louèche, fut le premier qui, dans la Suisse catholique, organisa des sections d'enfants.

En 1904, quand le rév. chanoine Gross commença ses conférences, il ne songeait pas le moins du monde à enrôler des enfants. Ce sont eux qui lui ont demandé tout d'abord à signer l'abstinence. Dans les villages, les enfants assistaient en grand nombre aux séances données aux adultes et, avec la générosité de leur âge, ils venaient s'inscrire.

B

CONFÉRENCE OFFICIELLE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT

Lundi 5 novembre, s'est réunie à Estavayer la conférence du corps enseignant broyard, sous la présidence de M. Barbey, inspecteur scolaire. Assistaient aussi à la réunion : M. le préfet de Weck, MM. les révérends doyens d'Estavayer et de Surpierre, MM. les révérends curés de Mannens, Léchelles et Montbrelloz ainsi que MM. Miédinger, directeur de l'École secondaire, et Schorro, professeur.

Après avoir adressé, en termes bien sentis, quelques encouragements aux maîtres qui vont affronter le dur labeur du semestre d'hiver, M. l'inspecteur trace un intéressant tableau sur la marche des écoles pendant l'été. Dans la majeure partie des classes, le travail a été sérieux. L'enseignement méthodique et régulier du dessin et de la comptabilité est particulièrement recommandé.

Les membres du corps enseignant doivent s'intéresser aux questions scolaires actuelles. Dans ce but, M. Goumaz, instituteur à Fétigny, est chargé de recueillir les « glâtures pédagogiques » que lui transmettront ses collègues ; un compte rendu en sera donné à la prochaine conférence.

La lecture du rapport de M. Sansonnens, instituteur à Dompierre, sur l'enseignement de l'histoire nationale est suivie d'une discussion très animée. On insiste sur la nécessité de bien lier les